

Amma

contacts



Saint-Simon, l'homme et l'écrivain
Anne de Bretagne
Alcool et bypass

Bulletin bimestriel de l'association
des médecins Alumni de
l'Université catholique de Louvain

P901109
Bureau de dépôt Charleroi X

99 novembre - décembre





La femme prend sa place

Anne de Bretagne

Deux fois reine de France et duchesse de Bretagne

René Krémer

Ama contacts

N° 99 novembre - décembre 2016

SOMMAIRE

- **La femme prend sa place :
Anne de Bretagne**
 René Krémer
- **Discussion MedUCL : Bypass et alcool**
- **Saint-Simon, l'homme et l'écrivain**
- **Souvenirs et anecdotes :
Humour carolo**
- **Ils étaient médecins
Ignace Guillotin (1738-1814)
Un nom difficile à porter**

Dès la naissance de sa fille Anne, le duc François II craint, qu'après sa mort, le duché de Bretagne soit incorporé au royaume français. Le choix d'un mari ennemi de la France pourrait, croyait-il, éviter cette annexion. Bien qu'usé par les plaisirs, François II prépare des alliances, des troupes et ne craint pas les conflits. Il fait reconnaître sa fille par les états de Bretagne et demande même l'aide de Charles le Téméraire.

Anne est fière, mais effrayée par les conflits, les batailles et les ruses qui les entourent. François II entame, dès le plus jeune âge d'Anne, des négociations de mariage, notamment avec le Prince de Galles, qui mourra peu de temps après, avec Maximilien d'Autriche, futur empereur, mais aussi avec des Bretons pro-français et le duc Charles, fils de Louis XI.

François II, gouverneur du Duché de Bretagne, s'intéressait peu à la conduite des affaires et assistait rarement au Conseil ducal. Le chroniqueur breton, Alain Bouchant, le décrit comme « *faible de sa personne, préférant la vie de plaisirs, la chasse, les jeux et les favorites, officielles ou non* ». Il s'efforce toutefois d'obtenir une plus large autonomie pour son duché breton. Il n'assiste pas au couronnement de Louis XI à Reims et participe à des alliances diplomatiques dont le roi de France est exclu.

L'absence de descendance masculine et adulte fait prévoir des difficultés pour un duché breton divisé et ruiné par la guerre. François II tente de maintenir l'indépendance du duché de Bretagne et affiche les attributs de la souveraineté. En 1463, il cherche à constituer avec la Bourgogne et l'Angleterre des alliances auxquelles il n'obtiendra guère que le renoncement de Louis XI au droit de régale sur les évêchés bretons.

À l'approche de la mort, en décembre 1488, François II fait promettre à sa fille

COMITÉ DE RÉDACTION :

Martin Buysschaert, René Krémer, Dominique Lamy, Dominique Pestiaux, Christine Reynaert et Jean-Louis Scholtes

ÉDITEUR RESPONSABLE :

René Krémer
Rue W. Ernst 11/17 - 6000 Charleroi

COORDINATION DE L'ÉDITION :

Coralie Gennuso

ADRESSE DE CONTACT :

AMA-UCL
Tour Vésale, niveau 0
Avenue E. Mounier 52, Bte B1.52.15
1200 Bruxelles
Tél. 02/764 52 71 - Fax 02/764 52 78
secretariat-ama@uclouvain.be
<http://sites-final.uclouvain.be/ama-ucl/>

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Nous appliquons la nouvelle orthographe, grâce au logiciel Recto-Verso développé par les linguistes informaticiens du Centre de traitement automatique du langage de l'UCL (CENTAL).

GRAPHISME :

A.M. Couvreur

COUVERTURE : Saint-Simon par Pierre Hébert, cour Napoléon, palais du Louvre.

de ne jamais dépendre du Roi de France. C'était plus facile à dire qu'à réussir. Anne était nommée la duchesse « en sabots », mais en 1489, elle se fait appeler Duchesse de Bretagne.

ANNE SEULE

La période qui suit la mort du père d'Anne est violente. Chacun a son point de vue : les Français n'ont qu'une idée, annexer la Bretagne. Les Bretons sont divisés et les pays appelés à la rescousse, Angleterre, Espagne et Autriche, ne songent qu'à leur propre intérêt.

Charles, futur successeur du Roi de France, demande à Jean de Rohan, un breton francophone, d'occuper la Bretagne, avec une armée française. Un moment, les Français parviennent à occuper presque toute la Bretagne : Rennes est assiégée. Anne se défend, fait venir des soldats espagnols et des archers anglais. Elle obtient des troupes d'Autriche, d'Espagne et d'Angleterre, au prix du sacrifice d'une partie de sa fortune.

ANNE ET CHARLES VIII

Suite au siège de Rennes, la ville se rend et Anne accepte finalement d'épouser le futur Charles VIII, pensant que c'est l'intérêt de la Bretagne. Elle se rend à ses noces escortée par son armée. Le but est d'assurer la paix entre le duché de Bretagne et le royaume de France. Les deux fiancés doivent normalement obtenir une bulle pontificale, car Anne était promise à ce moment à Maximilien, et Charles fiancé à la future Marguerite d'Autriche. Le pape sera mécontent, parce que le mariage aura lieu avant qu'il ait donné l'autorisation. Bien qu'Anne lui envoie un cadeau, Marguerite d'Autriche en voudra toujours à la France.

Par ce mariage, Anne est Reine de France, sacrée à Saint-Denis. Malgré un mariage d'intérêt, Charles et Anne finissent par s'entendre et vivre plus ou moins heureux. Anne aura une pension élevée et le roi s'engage à respecter la liberté bretonne. Depuis son mariage, elle ne peut plus porter le titre de Duchesse, ni habiter la Bretagne. Elle eut de nombreuses fausses couches et six enfants, qui tous mourront jeunes.

Son mari était volage, tout en aimant sa femme, une habitude fréquente à l'époque. Les remords et les pardons suivaient les péchés, mais ne les guérissaient pas. On a dit que certains Versaillais craignaient le péché mortel avec les filles dites de joie. Il n'était pas rare qu'un prêtre, dans une pièce voisine donne l'absolution immédiate, bien que certainement imparfaite.

Anne essaie de remettre la Bretagne à ses héritiers. Elle obtient des promesses dans l'intimité conjugale, mais sans certitude.

Charles VIII aime la guerre et veut s'emparer de Naples, et même de Jérusalem. Il part pour l'Italie, laissant son épouse seule. Anne se sent abandonnée, bien que son mari reste affectueux malgré les escapades continues qu'il a pris l'habitude de se faire pardonner. Au retour, il faisait des cadeaux à son épouse.

En 1447, la vie des mariés s'améliore : Charles VIII renonce à ses maîtresses ; une chasteté au moins publique, probablement encouragée par Anne qui ne supportait plus un mari qui l'aimait, la gâtait, mais la trompait. Ses confesseurs insistaient certainement. Le repentir décide de devenir le serviteur royal de Dieu et adopte les 4 vertus de l'époque : prudence, force,



Reconstitution en cire de l'union royale de Charles VIII et Anne

espérance et justice. Peut-être s'est-il rendu compte de la responsabilité des fausses-couches répétées et des morts précoces de ses enfants.(1)

En allant au jeu de paume avec Anne en 1498, Charles heurte violemment une porte basse, mais continue à regarder les joueurs, sans se plaindre de douleurs. Quelques heures plus tard, il s'effondre, inanimé, prononce quelques phrases et meurt. On ne peut apaiser Anne qui prend le deuil en noir selon la coutume bretonne.

Par traité et alliance avec Charles VIII, Anne avait dû laisser faire le démantèlement politique du pays de ses ancêtres. Après la mort de Charles, elle rétablit aussitôt l'indépendance de sa chère Bretagne, jusqu'à ce qu'elle doive accepter d'épouser Louis XII (1462-1515) duc d'Orléans, qui deviendra Roi de France de 1498 à 1515. Il avait déjà fait passer la ville de Saint-Malot en France et supprimer la chancellerie de Bretagne. Anne sera à nouveau Reine de France, mais Louis XII se rapprochera de la Bretagne.

Le mariage de Louis XII avec Anne exigeait l'annulation d'une promesse faite à Jeanne de France, difforme, qu'il n'avait pas vue avant le mariage. Il était décidé à ne pas consommer ce mariage, mais son entourage lui rappelait ses devoirs conjugaux. On l'obligea à passer une nuit avec son épouse. Rome hésite sur la nullité du mariage. Louis XII assure qu'il avait fait la « chose » en dormant, ce qui n'avait pas de valeur selon lui. Le Pape trouve 8 causes plutôt douteuses, notamment une parenté familiale du 4e degré. Au Tribunal ecclésiastique, Jeanne de France résiste en vain : il y aurait eu consommation et elle était capable d'avoir des enfants. Mais, finalement, elle demande à Louis de décider : Il ne se souvient pas, mais finit par jurer devant l'Évangile et la croix que le mariage n'a pas été consommé. Jeanne créera plus tard l'ordre des religieuses de l'Annonciade et sera canonisée par Pie XII en 1950.

Anne n'aime pas son nouveau mari, car il est intrigant et coureur. Elle obtient pourtant un contrat de mariage avantageux : l'intégrité des droits sur la Bretagne et à nouveau le titre de Duchesse. Elle a de l'argent à son compte. Mais son mari a un pouvoir régalien, c'est-à-dire un droit de duc consort sur les décisions prises au nom de la duchesse.

Elle profite d'une maladie de son mari pour faire un tour de Bretagne officiel et spectaculaire. Elle annonce un pèlerinage, mais c'est surtout un voyage politique. Elle visite les villes principales avec cent gentilshommes bretons, terminant par Nantes. Très

audacieuse, elle fait marquer des pièces d'or à son nom « Anne, Reine des Français par la grâce de Dieu et la Duchesse des Bretons, » avec la couronne sur la tête et le sceptre à la main. Le peuple et beaucoup d'ecclésiastiques sont d'abord scandalisés. Plus tard, on ne parle plus du mariage. La famille a retrouvé son accord. La reine règne sur l'esprit du Roi. Elle reçoit les ambassadeurs des autres pays.

Habitant Blois, elle devient une légende, entourée d'artistes, sculpteurs, peintres, botanistes, lettrés italiens et surtout Jean Lemaire de Belges, ainsi que des chantres et ménestrels de Bretagne. Plusieurs dames de compagnies sont bien choisies. Anne garde sa cape Bretonne en permanence. Son trophée est à la fois l'hermine de Bretagne, symbole de pureté, et la fleur de lys, puissance du groupe royal. Elle s'adonne à la tapisserie et à des parures. En Bretagne, les officiers de maisons, la domesticité, les enfants d'honneur portent des livrées couleurs de la reine. Elle est, paraît-il, moins jolie, à la suite des multiples grossesses et d'un air un peu hautain, mais son visage reste sympathique.

Anne propose le mariage de sa fille Claude et de François de Valois, fils de Catherine de Médicis. Le roi hésite, puis accepte les fiançailles, dans les clauses desquelles il n'est pas question du duché de Bretagne.

Louis XII avait eu une goutte hémorragique à Lyon en 1504. La même année, il est chassé de Naples par Ferdinand d'Aragon et perd le Milanais six ans plus tard. La défaite de Novare met fin à ses ambitions italiennes.

En 1511, Anne souffre d'une maladie fébrile, associée à une perte réversible de la parole. Elle meurt de la gravelle le 9 janvier 1514, à 36 ans : la lithiase urinaire était une maladie fatale à l'époque. La malheureuse avait peut-être la syphilis, cadeau de son époux, qu'elle aurait transmis à leurs nombreux enfants.

Après une cérémonie grandiose à Blois, le corps d'Anne fut divisé, à sa demande par testament, et enterré dans des endroits différents. Il en résulta des cérémonies multiples, le cœur fut enterré aux Carmes de Nantes. Le mausolée à double étage de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sculpté en marbre de Carrare, est installé dans la basilique de Saint-Denis en 1830. Pendant la révolution, ce tombeau fut profané, et les corps jetés dans une fosse commune. Alexandre Lenoir sauva en grande partie le monument qui est restauré et conservé dans le Musée des monuments français en 1795, avant d'être restitué à la basilique royale.



Reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne exposé au Musée de Bretagne à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort de la duchesse.

Neuf mois après la mort d'Anne, Louis XII se marie en troisième noce : Marie d'Angleterre, fille d'Henri VII et sœur d'Henri VIII, appelée parfois Tudor.

Marie à 16 ans, est ravissante, des yeux bleus, un teint de rose, une superbe chevelure dorée, distinguée et sensuelle. François 1^{er} est ébloui, subjugué par l'éclatante beauté de sa « belle-mère », mais inquiet : si Louis XII faisait un enfant mâle à cette Anglaise, ce serait un danger pour la France. C'était peu probable, car Louis était gravement malade et Marie avait depuis 2 ans pour amant Charles Brandon, duc de Suffolk, ambassadeur à Paris. Après la mort de Louis XII, elle retournera en Angleterre et épousera Suffolk.

La Bretagne devient définitivement française. (2)

CONCLUSION

Même, en tant que Reine de France, Anne a fait tout son possible pour garder son duché de Bretagne. Elle est parvenue à convaincre parfois ses maris. Elle était critiquée par certains bretons et faisait un appel à différents pays européens pour garder son duché de Bretagne, tout en étant Reine de France.

Elle était plus fine que ses époux, mais à sa mort, il ne lui restera que deux filles, Claude et Renée, qui seront

mariées ailleurs. Elle comprit que sa chère Bretagne deviendrait définitivement française.

Anne a dû avoir une vie pénible : la mort inexplicable de la plupart de ses enfants, les guerres en Bretagne, l'opinion variable des Bretons vis-à-vis de la réunion à la France, la vie dévoyée de ses maris, les mariages obligés de ses deux filles ne permettant pas qu'une d'elle puisse succéder à leur mère en Bretagne. Elle n'a heureusement pas connu les critiques de quelques historiens, mêmes bretons, qui la représentaient en paysanne.

Par contre, elle a dû être heureuse dans les moments où elle jouait un rôle important en Bretagne et s'entourait d'artistes de qualités.

Une idée invraisemblable : Si la France ne l'avait pas occupée, la Bretagne aurait pu, dans le cadre de l'Europe, réunir les 6 pays celtiques : Écosse, Irlande, Ile de Mans, pays de Galle, Cornouailles, et y ajouter peut-être le Benelux et les pays scandinaves, avec comme devise « l'union fait la force ». Une majorité de pays démocratiques non-belligères. Un rêve impossible, qui aurait pu avoir un rôle considérable en Europe.

Notes de bas de pages

(1) Mariée à Charles VIII, Anne perd ses neufs enfants, en fausses-couches ou dans les premiers mois de leur vie. Elle ne gardera que deux filles nées de Louis XII. L'une d'elle, Claude de France, épousera François 1^{er}.

En Italie, Charles VIII avait été atteint d'une éruption cutanée : rougeole, petite vérole ou grande vérole ? Le diagnostic différentiel n'était pas possible à l'époque. Les morts précoces des enfants d'Anne ont posé des questions. La syphilis, dite « maladie de Naples » venait d'apparaître en Italie. Charles aurait pu la transmettre à son épouse. Une autre possibilité est celle d'espions envoyés par la France dans l'entourage d'Anne ; les empoisonnements n'étaient déjà pas rares, la Brinvilliers et ses collaborateurs n'étaient pas loin.

(2) Anne est différemment décrite dans l'histoire : Les historiens la décrivent selon l'interprétation de son comportement. Aux yeux de certains, elle a symbolisé la fin de la Bretagne indépendante, en étant Reine de France à deux reprises.

Pour Philippe Tourault, qui est considéré comme un bon historien, Anne est « une personne, po-

sitive et intelligente, ardemment attachée à son peuple breton ». Elle a été élevée dans la mémoire bretonne qui persistera, même après la fusion avec la France. À son aventure, se mêlent une diplomatie intelligente et le renouveau artistique de la Renaissance. Tout en étant deux fois Reine de France, à la suite d'un mariage imposé, elle parviendra à garder un rôle important en Bretagne. Ne pouvant faire mieux, elle devint deux fois une Reine symbole de l'union entre la France, qu'elle n'aimait pas, et sa Bretagne chérie. Elle parviendra jusqu'à la mort à garder un rôle en Bretagne. Elle est finalement arrivée à cette union, malgré la haine des trois rois de France, dont deux ont été son époux.

De nos jours, selon l'avis de la plupart des Bretons et des historiens, Anne est considérée comme une patriote, brillante, intelligente, courageuse et cultivée.

En 1883 toutefois, dans une exposition à Nantes, Anne est représentée en paysanne au front fuyant et à la bouche lippue : un portrait annonçant les livres de Bécassine !

Georges Minois (1986), comme Michelet, est particulièrement sévère vis-à-vis d'Anne ; elle est selon lui « futile, dépensière, agressive, caractérielle, cruelle, rancunière, superstitieuse, fausement généreuse ». Cette évaluation partielle et fautive est probablement due à un nationalisme français envahissant, car, pour lui, la nation bretonne est un fief de la France et n'existe pas, la duchesse n'est qu'un sujet du roi de France. Georges Minois vivait pourtant en Bretagne, mais selon lui « l'identité bretonne n'existe plus en cette fin de XXe siècle. Elle n'a pas d'avenir dans l'Europe Unie qu'elle souhaite ».

L'opinion de Tourault est opposée : « Loin d'être le cul-de-sac et le conservatoire d'archaïsmes trop souvent présentés, la Bretagne a été, depuis les temps préhistoriques, un lieu de passage, un carrefour, une porte de l'Europe. Largement ouverte

sur la mer comme sur le continent, elle a subi des influences variées et, accueilli des populations diverses qui ont fait la richesse de sa culture et préparé un esprit européen. Le vieux fonds celtique sans cesse renouvelé, par des études universitaires et des travaux érudits, a façonné une population alliant conservatisme et audace.

Emile Gabory, gardien des archives nantaises, a écrit plusieurs livres consacrés à « l'Union de la Bretagne à la France » et à « Anne de Bretagne, duchesse et reine ».

En 1942, il décrit la biographie d'Anne de 1477 à Nantes à 1514 en évitant les légendes nombreuses. Plus bretonne que ses citoyens, c'était une chrétienne proche de la religion de nos jours, juste, généreuse et capable de pardonner. À partir de 12 ans, elle s'efforçait de garder son autonomie.

Dans Wikipédia, un article intitulé « Discussion: Anne de Bretagne », est extrait du Royaume de France, de la France actuelle, et de la Bretagne, la Loire-Atlantique, Nantes, la Monarchie et le Pays de Guérande.

Il comprend la descendance, la bibliothèque, les ateliers de Rennes et des secrets d'histoire.

Dans Google, il y a de nombreux articles nommés « Anne de Bretagne : secrets d'histoire », qui sont douteux, mais, parfois intéressants, plus ou moins vrais. Ils séparent l'historiographie du mythe.

Documents consultés

F. L'Helgoualch, *Anne de Bretagne*, août 2014
Philippe Tourault, *Anne de Bretagne*, 2004.
Georges Minois, *Anne de Bretagne et Histoire nouvelle de la Bretagne*
Louis Melennec, *Rôle capital d'Anne de Bretagne dans l'histoire de la Bretagne*, 2013.

Autres historiens d'Anne :

Choffel Jacques
Chombart de Lauwe
J-P. Dreze

Discussions MedUCL

ByPass et alcool

Thomas O. :

Bonjour,

Je m'interroge face au constat suivant : dans les consultations d'alcoologie que j'effectue, il y a une surreprésentation de patients ayant subi une chirurgie de bypass.

Certains présentaient déjà un usage à risque, voire nocif si on considère que leur obésité sévère peut être vue comme la conséquence également de l'alcoolisation chronique. D'autres présentaient une consommation à faible risque.

La rapidité et la sévérité de la dépendance interpelle également chez ces patients.

Certains documents (un papier du Jama par exemple) semblent montrer une augmentation du risque de dépendance chez ces patients bypassés.

Plusieurs questions :

- Quelles hypothèses peuvent expliquer cela ? L'absence de passage gastrique explique les effets plus rapides de l'alcool et donc la toxicité. En connaissez-vous d'autres ?
- Ce constat/lien entre bypass et alcool a-t-il été constaté par les équipes chirurgicales multidisciplinaires ? Comment est-ce pris en compte en amont et en aval de l'intervention ?
- Y a-t-il un accord sur une recommandation à faire à un patient bypassé concernant sa consommation d'alcool ?

Un grand merci pour vos contributions.

Radu B. :

L'éthylisme est une contre-indication à la chirurgie bariatrique. La consommation après la chirurgie doit être au minimum vu l'effet hypercalorique de l'alcool et le risque de dumping.

Pour l'éthylisme après chirurgie, nous on en a, mais c'est rare.

Etienne v.V. :

Cher confrère,

Votre questionnement est bien d'actualité.

Dans les guidelines de chirurgie bariatrique, la consommation pré-op d'alcool est considérée comme une contre-indication formelle à l'intervention. Ceci est à évaluer dans le bilan pré-op en consultation de nutrition, en psychologie, et aussi par le chirurgien lors de sa première rencontre avec le patient. Il faut plusieurs mois d'abstinence pour autoriser l'intervention.

Le bypass est sujet aux effets de l'alcool. L'estomac restant étant constitué d'une petite poche gastrique (+/- 20 à 50 cm³) la métabolisation par l'alcooldéshydrogénase (présente dans l'estomac) y est moins importante.

Par ailleurs, il y a une anastomose gastrojéjunale (absence de pylore) et passage rapide dans le jéjunum (absorption plus rapide de l'alcool non-métabolisé).

Ensuite, comme les volumes alimentaires ingérés sont beaucoup moins importants, il y a peu de mélange des aliments avec l'alcool permettant d'en réduire la rapidité d'absorption.

Des études ont montré que pour une même quantité d'alcool ingérée, la concentration sanguine est plus importante chez les patients bypassés que chez ceux qui ont un estomac complet (anneau gastrique par exemple).

Dans le Sleeve gastrique, la poche gastrique, bien que réduite de 75 à 80 %, est plus importante que dans le bypass (conservation d'un certain volume antral), le transit moins rapide et le dumping moins présent (conservation du pylore).

Il est donc prudent de recommander aux patients opérés d'un bypass de faire attention :

- à leur consommation d'alcool en cas de conduite

- d'un véhicule ;
- au risque d'accoutumance possible ;
- en cas de consommation d'alcool, au risque de reprise de poids.

L'importance du suivi pluridisciplinaire est plus que recommandé.



Jean-Paul T. :

Cher(s) Collègue(s),

Je partage les réponses apportées par Etienne.

La mise au point multidisciplinaire préopératoire a entre autre pour but d'exclure les patients alcooliques pour plusieurs raisons :

- risque d'échec relatif de la perte de poids lié au contenu calorique de l'alcool ;
- sensibilité accrue aux effets de l'alcool en raison d'une absorption accrue ;
- risque d'exacerbation de l'alcoolisme.

En effet, plusieurs études font état d'un risque accru d'addiction après chirurgie bariatrique. Il peut s'agir d'alcool, mais aussi de drogues, voire de jeux. Ceci suggère que le plaisir qui n'est plus procuré par la prise alimentaire est recherché dans d'autres com-

portements (faim hédonique).

Bien à vous.

Patricia E. :

Malheureusement, je suis au regret de dire que dans de nombreux centre multidisciplinaires de l'obésité, l'orientation bypass est quasi systématiquement proposée (parfois « lourdement ») et que la consultation multidisciplinaire est très légère...

De plus, les patients racontent souvent n'importe quoi en minimisant leurs problèmes psy ou addictions dont, d'ailleurs, ils n'ont pas toujours conscience. Les consultations psy, entre autre avec prise en charge de la problématique poids, ne sont pas systématiques : on ne devient pas gros par hasard...

Je plaide lourdement pour qu'il y ait une demande d'avis obligatoire au généraliste qui est souvent mis devant le fait accompli.

Personnellement, j'ai empêché in extrémis 3 bypass pour raison psy ou alcool en moins d'un an.

De plus, le suivi post-op, chez le MG, impliquant des bio systématiques régulières, est souvent négligé par le patient qui se sent bien. Leur faire admettre que ce suivi est à vie avec prise de vitamines si pas d'IM de B12. Il faut systématiquement leur rappeler...

Jean-Claude D. :

Tout à fait d'accord avec le Dr Patricia E.

Et il faut tenir à l'esprit qu'on minimise souvent les problèmes ultérieurs.

J'ai personnellement eu 3 complication sévère dont une qui a nécessité de multiples opérations de « rat-trapage ».

~~Pour rejoindre la liste MedUCL, envoyer votre demande à secretariat-ama@uclouvain.be merci. Pour les moments partagés, pour la confiance accordée, parce que vous êtes vous et que vous êtes incroyables, au revoir et merci.~~

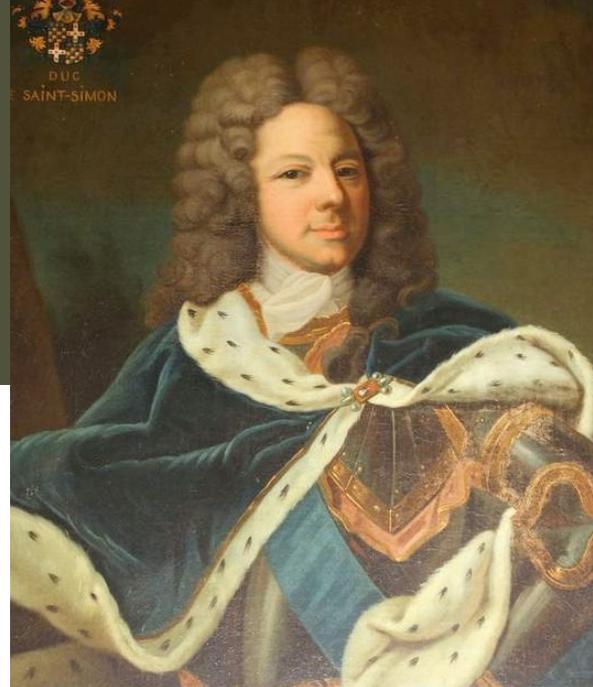
Pour rejoindre la liste MedUCL, envoyer votre demande à secretariat-ama@uclouvain.be

Saint-Simon

L'homme et l'écrivain

René Krémer

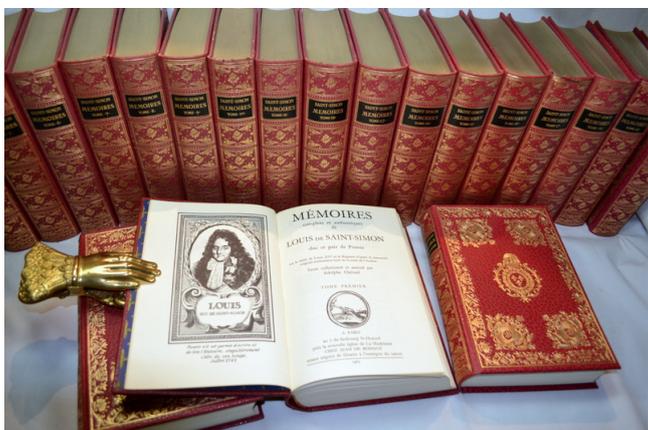
J'ai lu les mémoires de Saint-Simon en entier, d'une traite, dans le but de rechercher les maladies et les médecins à Versailles. Un article sur « Saint-Simon et les médecins » est disponible dans le numéro 67 de l'Ama Contacts. Un prochain sera consacré aux maladies. Mais je consacre cette fois-ci l'article à Saint-Simon lui-même. Ses qualités, ses défauts, ses inimitiés, ses idées et son franc-parler, mais surtout ses qualités de grand écrivain et la valeur inestimable de ses mémoires pour l'histoire de Versailles.



LES TRESORS DES MEMOIRES

Je connaissais peu Louis de Rouvroy, vidame de Chartres (1673-1733), et pourtant, j'avais sous les yeux, dans ma bibliothèque, depuis des années, l'édition complète de ses Mémoires, qui appartenait à mon beau-père Joseph Hans, médecin généraliste à Aiseau, passionné de grands auteurs et de beaux livres. J'avais certes jeté un coup d'œil sur quelques pages, notamment concernant le siège de Namur (1692) où le jeune Saint-Simon, mousquetaire gris du Roy avait eu le baptême du feu. Il se déplaçait à dos de mulet dans la boue, car « la Saint-Médard avait été suivie de 40 jours de pluie ». Il raconte avoir découvert de la poudre dans la cave des jésuites. Par contre, il était en bonne entente avec les moines déchaussés du monastère de la Marlagne.

J'avais lu également les pages consacrées à la sanglante bataille de Neerwinden (1693) où Saint-Simon avait participé à plusieurs charges de cavalerie.



L'intégrale des mémoires

DÉCOUVERTE DE SAINT-SIMON

Saint-Simon était de petite taille avec une voix aigre, chrétien convaincu, défenseur de la haute noblesse, plein d'admiration pour son épouse, entièrement dévoué à la monarchie française, mais moins à Louis XIV, et encore moins au régent après la mort de Louis XIV. Les mémoires sont écrites dans un style incomparable, d'une plume alerte, audacieuse et apportent à l'histoire de France une contribution irremplaçable. Ce monument (20 tomes de 400 à 500 pages)(1) porte sur la fin du règne de Louis XIV et la régence de Philippe d'Orléans.

Le langage est parfois vert, avec, ci et là, certains mots inventés, un peu à la manière de Céline. Le terme de putain qu'il a l'occasion d'utiliser souvent, est parfois remplacé par un p suivi de points de suspension, mais parfois est écrit clair.

La lecture m'a révélé un homme extraordinaire, tant et si bien qu'en plus de parler de la médecine à son époque, je ne peux m'empêcher de décrire d'abord cet aspect inattendu pour moi et évoquer les anecdotes, vécues ou non, les jugements impitoyables sur les gens de la cour, y compris le Roi lui-même, Madame de Maintenon, qu'il ne craint pas d'appeler la veuve Scarron, Philippe d'Orléans, dont il se proclamait le confident et le conseiller, sans compter les maréchaux, les cardinaux, les ducs de Lorraine, le Maréchal de Villeroy, responsable du bombardement de Bruxelles (mais ce n'est pas ce crime que Saint-Simon lui reproche)(2) et bien d'autres, tel le duc du Maine, bâtard de Louis XIV, qui fut l'instigateur du complot de Cellamare.(3)

Je dois avouer que j'ai lu en diagonale les passages fastidieux où Saint-Simon parle des problèmes de la succession d'Espagne, des différences entre l'éti-

quette et le statut des courtisans de Versailles et des grands d'Espagne(4), les promotions qu'il n'a pas obtenues, les périodes de disgrâce qu'il a vécues, les conflits à propos de l'éducation du futur Louis XV, et surtout les interminables considérations sur ses procès, en fait des litiges de titres et de préséance (comme le procès contre le comte de Luxembourg). Se posant en stratège, il décrit longuement des batailles, même s'il n'y a pas assisté.

À part ces passages qui ne peuvent intéresser que les historiens et les biographes, quelle richesse et quelles descriptions des gens et des mœurs dans ce château, aujourd'hui considéré comme le plus grandiose de la planète et que Saint-Simon appelait le « cloaque. » Il était en tout cas le siège d'une comédie humaine, avec une unité de lieu et des personnages tournant en rond autour du roi, comme les planètes autour d'un soleil qui les éclaire et parfois les réchauffe. Il parle avec une truculence quasi-rabelaisienne des intrigues, des cabales, de l'incroyable mesquinerie, des questions de privilèges, de préséance, de pensions ou de titres.

Marc Hersant a publié récemment un livre(5) qui proclame la vérité historique des mémoires, affirmant que « c'est par leur vocation historique seulement qu'il est possible de les lire et de les étudier sans les méconnaître ». Il conteste « toute approche instrumentaliste de ce discours de vérité, refuse de faire primer les visées esthétiques, rhétoriques, expressives, politiques et de considérer que ces mémoires puissent être lues avant la mort des personnages ».

Sacha Guitry, qui n'est certes pas un historien, exprime un doute quant à la véracité des mémoires en mettant dans la bouche de Louis XIV vieillissant, un reproche : « Ce n'est pas ce que j'ai dit, Monsieur de Saint-Simon. Perdez donc cette habitude déplorable que vous avez de rapporter inexactement les paroles et les faits dont vous êtes le témoin. Soyez éblouissant, Monsieur de Saint-Simon, mais soyez juste. »(6)

Les événements que Saint-Simon rapporte ont, tantôt été vécus par lui-même, tantôt appris, sans doute par les commérages du palais. Pour les événements vécus, ils ne sont très probablement pas inventés, mais peut-être présentés d'une manière un peu plus alléchante, rendus plus sexy comme l'on dirait de nos jours et racontés et commentés de manière différente, selon qu'il s'agissait d'amis ou de bêtes noires de Saint-Simon.

Par contre, les histoires qui circulaient de bouche à oreille chez les courtisans désœuvrés sont peut-être moins fiables. Elles étaient sans doute, si pas tota-

lement inventées, au moins arrangées pour impressionner l'interlocuteur ou alimenter la médisance ou la calomnie, Saint-Simon lui-même pouvait les avoir crues exactes.

Il dit qu'il écrit « pour l'histoire et pour que tout le monde connaisse la vérité quand du temps aura passé ». Il n'écrit donc pas pour ses contemporains, mais pour les générations futures.(7) « La vérité de l'histoire doit être rendue publique après la mort des personnes. » Dès lors, pourquoi travestir ou mentir. La réalité dépassait d'ailleurs la fiction.

Saint-Simon avait eu l'envie d'aller aux Pays-Bas ou à Bruxelles pour écrire des mémoires qui se liraient sous le manteau à Paris et seraient payées bien cher : mais il y renonça.

La chronologie n'est pas toujours précise et pose certains problèmes au lecteur : il y a des retours arrières et des histoires du futur, qu'il n'est pas toujours facile de situer, Saint-Simon donne très peu de dates : il est probable qu'il ne les connaissait pas toujours. Lors de la mort de personnages importants dont il retrace la vie, on éprouve une impression de voyage dans le temps. Il remonte notamment dans le passé et détaille les conséquences de ce décès. Ces sortes d'oraisons funèbres sont souvent curieusement construites : elles commencent par des éloges qui ressemblent à un hommage officiel, parfois dithyrambique, puis, la plume devient acerbe : les mœurs de Versailles se font jour : les défauts physiques d'abord, puis les intrigues, les complots, les bassesses, la jalousie, la corruption, la gloutonnerie, l'ivrognerie ou la débauche décrits avec une certaine complaisance, comme pour réparer un oubli. Ces textes funéraires semblent composés de deux parties : d'une part le discours officiel prononcé en public, d'autre part les ragots qui se chuchotent dans le cortège ou après l'enterrement.

OPINIONS ET CARACTÈRE DE SAINT-SIMON

Il faut tenir compte de l'esprit d'une époque très différente de la nôtre, où les droits de l'homme étaient encore dans les limbes, où les nobles méprisaient tant le peuple que le tiers état et où la piété et la charité étaient le plus souvent de façade.

En ce qui concerne la guerre, Saint-Simon a des jugements sévères sur la stratégie même s'il n'a pas assisté aux batailles.

C'était l'époque de la guerre « en dentelles » avec les vacances d'hiver, les festins, les viols et les pillages. Saint-Simon admet implicitement que la guerre se finance par les pillages. Il parle peu du sort des populations civiles notamment dans des villages situés dans la future Belgique qui fut souvent le théâtre et

la victime des hauts faits de ces nobles et des mercenaires à leur service.

De même, il parle avec froideur, sans exprimer de critique, de la peine de mort, de la « question », ainsi que des pillages et des viols commis par l'armée royale.

~~Par contre, pour lui, la monarchie est intouchable : il s'exclame « honte éternelle aux Anglais qui ont conduit leur roi Charles Ier à l'échafaud » (1649) : ces Anglais avaient, eux, au moins épargné la Reine Henriette-Marie.~~

LE PEUPLE DE FRANCE

En lisant ces mémoires, il semble que le peuple français n'existe pas. Il n'est pratiquement question que de la noblesse ! Les autres sont gens de rien, « pas nés ». Les valets d'intérieur, c'est-à-dire ceux qui sont en relation étroite avec les résidents de Versailles font exception : il ne faut pas les mépriser, car, bien que soi-disant aveugles et sourds, ils connaissent les secrets, les histoires scandaleuses, les potins et les intrigues de la Cour de France et peuvent parfois les révéler ou, qui sait, les monnayer.

LES COURTISANS

Prenons un exemple, l'abbé de Vaubrun :

« Il avait pris le collet pour cacher : il était tout à fait nain, en avait la laideur et la grosse tête et il s'en fallait au moins un pied pour que ses courtes jambes fussent égales. Avec cela beaucoup d'esprit et de lecture, mais un esprit dangereux tout tourné à la tracasserie et à l'intrigue. Il se livrait à tout pour être quelque chose. Sa figure ne l'empêchait pas d'attaquer les dames et d'en espérer les faveurs et de se fourrer partout où il pouvait trouver entrée. »

Mais Saint-Simon était lui-même un courtisan avec certains de leurs défauts : mépris de la petite noblesse, des bâtards et des bourgeois, sans considération pour le petit peuple de France. Il ne s'occupe guère des enfants, qui, à l'époque, n'avaient droit à des funérailles qu'à partir de l'âge de sept ans. Comme la Maintenon le lui reprochait, il était donneur de leçons, semblait friand des médiocres intrigues du clan et avait tendance à se donner le beau rôle dans les affaires auxquelles il était mêlé.

Très soucieux de l'étiquette, il s'efforçait d'être dans les bonnes grâces du roi et déprimé si ce même Roi semblait l'éviter. Saint-Simon se fraie un chemin très habilement dans l'entourage du Roi Soleil et, s'il faut l'en croire, prit plus tard un ascendant considérable sur le régent, Philippe d'Orléans, qu'il décrit comme pusillanime, versatile et débauché.

Par contre, Saint-Simon, n'avait pas les gros défauts

de la plupart des courtisans : il n'était ni hypocrite, ni débauché, ni corrompu. Sa foi paraît sincère et il appréciait énormément sa femme. Il ne craignait toutefois pas de vanter ses propres qualités : « J'ai conservé chèrement toute ma vie mon pucelage entier sur les bassesses »

Il critiquait le gaspillage à la cour : les toilettes, les bijoux, les grandes réceptions, le jeu, les cabales

À certains endroits, les mémoires prennent l'allure d'un quotidien actuel avec les décès, les mariages, des anecdotes, la politique étrangère, des faits divers, racontés dans un franc-parler qu'aucun journal même actuel n'oserait avoir, par crainte d'actions judiciaires. Mais les mémoires de Saint-Simon ne seront publiés que plus de deux siècles plus tard.

Ses critiques sont violentes : aucun écrivain français n'a eu cette audace sauf en se faisant imprimer à l'étranger ou en étant en exil.

Il critique les cardinaux « cette pourpre, qui attend à tout ce que bon lui semble et nargue impunément les rois et les lois ».

Il n'aime pas les huguenots, appelés à l'époque les religionnaires, surtout les « faux convertis » mais regrette vivement la révocation de l'Edit de Nantes et ses conséquences désastreuses (tome 13 pages 24 à 26) notamment l'émigration massive qu'elle a entraînée.

Il n'aime guère les jésuites contre lesquels, il dit « avoir un levain ».

Il considère les jansénistes comme « réguliers, exacts, étroits dans leur conduite, pénitents, studieux, haïs de Saint-Sulpice et des jésuites »

Il fait mine de critiquer les Juifs : « Ce malheureux peuple qui attend encore et soupire après le Messie ».

LES ARTS

Dans les mémoires, Saint-Simon ne fait que de brèves allusions à Bossuet, Molière, Racine ou Lafontaine. Il va à l'opéra, mais c'est pour avoir une conversation avec un personnage important « sans voir, ni entendre l'opéra ». Il parle avec mépris des « poètes crottés qui meurent de faim » : espérons qu'il ne fait pas allusion à François Villon. Il semble avoir toutefois une admiration pour Madame de Sévigné, dont « le seul défaut était d'adorer Madame de Grignan, sa fille, qui disait de son fils qu'il y a parfois du fumier sur les meilleures terres ». Il parle peu des beaux-arts, de la musique, de la peinture ou de la poésie, ou même de la splendeur du château de Versailles.

LA DÉBAUCHE

Saint-Simon décrit avec une certaine complaisance les mœurs relâchées à Versailles, surtout pendant la régence. Philippe d'Orléans donnait le mauvais exemple en fréquentant les « roués », c'est-à-dire un

groupe d'hommes « sans mœurs », ainsi nommés parce qu'ils étaient dignes de la roue.

Il avait une équipe « de chasseurs de demoiselles » chargés de trouver des filles, pas trop intelligentes, qui ne chiquaient, ne buvaient, ni ne crachaient, qui n'avaient pas de poux et qui avaient subi un examen par un médecin assermenté.

Il semble que beaucoup de courtisans avaient une double vie de débauche et de piété, parfois ces vies étaient simultanées, parfois elles se succédaient, la piété dominant en fin de vie.

Un oncle « aimait sa nièce autrement qu'un oncle ». Ségur charme une abbesse « par les oreilles et par les yeux et lui fait un enfant ».

Certains prêtres « ne se contraignaient pas sur les demoiselles et fréquentait les demoiselles des coins de rue ».

Biron, était un « greluchon », c'est-à-dire un amant aimé et favorisé secrètement par une femme qui se faisait payer par d'autres amants.

L'homosexualité est mentionnée parmi les débauches, sous le nom de sodomie ou de mœurs des Grecs ou encore de goûts italiens. Lauzun cherchait « des gens de son genre » au cours de ses déplacements à l'étranger. Un courtisan bien connu « n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et la plus ordinaire galanterie. Ses valets et ses officiers subalternes satisfirent ce gout horrible ». Philippe de France, dit le petit Monsieur, avait « d'étranges plaisirs, n'avait que les mauvaises qualités des femmes et était méprisé par ses favoris. Il était « paré comme une femme avec une perruque poudrée ».

Saint-Simon ne fait que des allusions voilées aux lesbiennes : il est question notamment d'une femme de chambre pour laquelle la Duchesse de Berry avait « un faible ».

La pédophilie existait sans doute, mais le sujet était tabou, sauf dans la rumeur publique. La rumeur, diffusée par Saint-Simon, accusait notamment le Duc d'Orléans d'être trop assidu envers sa fille.

LA FAUSSE PIÉTÉ

Beaucoup des gens de la cour parvenaient à une compromission acrobatique entre luxure, corruption, cruauté et ruse d'une part et d'autre part, une piété apparemment rigoureuse, dont on peut imaginer que, pour certains, mêmes membres du haut clergé, elle était purement de façade.

Saint-Simon raconte avec humour que certains appelaient leur confesseur au milieu de la nuit par crainte de mourir alors qu'ils venaient de commettre un péché qui pouvait leur valoir l'enfer. Tartuffe aurait pu dire que l'on

peut pécher si l'on obtient l'absolution à temps.

LES PORTRAITS

Saint-Simon souffle souvent le chaud et le froid, un peu selon la mécanique des plaidoiries de Cicéron. Commencant souvent par une énumération des qualités et des hauts faits, il débouche rapidement sur les défauts physiques et autres, sur les erreurs et les mauvaises actions.

Il a des victimes préférées. Le maréchal de Villars, par exemple qui apparaissant comme un grand stratège dans ses mémoires, serait un homme « d'une avarice extrême, d'une avidité de harpie, qui lui a valu des monts d'or pillés à la guerre, sans pudeur d'y employer des détachements spécialisés ». Il avait l'art de toujours revenir à soi, de se vanter, de se louer, d'avoir tout prévu, tout conseillé, tout fait.

Si la fonction monarchique est respectée, et même sacralisée, Louis XIV n'est pas épargné. Le Roi réglait d'autorité dans les moindres détails les relations, positions, préséances interdictions des courtisans, bâ-tards, princes de sang, dames de compagnie, places à la table distributions des « tabourets », etc.

Saint-Simon explique ce que l'on appelait le « temps de poupée », c'est à dire la période d'engouement du roi pour une jeune femme introduite par madame de Maintenon « pour l'amusement intérieur du Roi ».

LES ANECDOTES CROUSTILLANTES

Certaines d'entre elles sont gauloises voir scatologiques. Cherchez-les éventuellement : elles n'ont pas leur place ici. Je me contenterai de rapporter de petites histoires amusantes :

Au cours d'un bal, à Versailles, la perruque d'une dame qui s'approche d'une bougie, prend feu. Un monsieur bien intentionné « se jette à la perruque et la jette par terre. La dame surprise de se voir décoiffée sans comprendre pourquoi, jette au visage du Monsieur l'œuf qu'elle était en train de manger.»

Madame du Maine donne des bals dans sa chambre alors qu'étant grosse, elle était au lit.

« Les femmes, même de haute lignée, crachaient par colère ou dépit. »

« Vaillac, officier de la cavalerie du Roi tenait beaucoup de vin, enivrait sa compagnie et s'enivrait après. Ces coquins le marie ivre mort avec une gueuse sans qu'il sût rien de ce qu'il faisait, sans ban, sans contrat,

sans promesse. »

Charles IV de Lorraine, retiré à Bruxelles fit faire Béatrice de Lorraine princesse d'empire et, s'envoie un courrier annonçant la mort de sa femme, la duchesse Nicole « en arbora le plus grand deuil, en reçut tous les compliments à Bruxelles, annonce son mariage avec sa maîtresse 15 jours plus tard et part subitement pour Besançon où in valet déguisé en prêtre le maria dans sa chambre avec Béatrice. La fourberie fut découverte en peu de jours : la duchesse Nicole n'avait même pas été malade. Le duc aura quelques ennuis : les enfants nés du lit illégitime seront considérés comme des bâtards.



Plaque apposée au n° 17 de la rue Cherche-Midi, Paris 6e, où Louis de Rouvroy, acheva de rédiger ses Mémoires de 1746 à 1750.

NOTES DE PAGES

(1) Saint-Simon : Mémoires complets et authentiques; Texte collationné et annoté par Adolphe Chéruel, Jean de Bonnot éditeur, 1967.

(2) Le bombardement de Bruxelles a eu lieu les 13,14 et 15 aout 1695 et s'est accompagné d'incendies. Il a été ordonné par le Maréchal de Villeroy, soit disant en représailles pour le bombardement des villes françaises

de la manche par la flotte anglaise, mais en réalité pour détourner les troupes alliées du siège de Namur. Ce fut, dans l'histoire de l'Europe, le premier bombardement de terreur, qui devait être suivis de bien d'autres, surtout au cours de la dernière guerre mondiale (Helsinki, Rotterdam, Coventry, Londres, Dresde, Berlin, Hiroshima et Nagasaki).

(3) La conspiration de Cellamare est un complot ourdi par l'Espagne en 1718 pour retirer la régence du royaume de France à Philippe d'Orléans. Elle tire son nom d'Antonio del Giudice, prince de Cellamare, ambassadeur en France du roi d'Espagne Philippe V. La duchesse du Maine, épouse d'un bâtard légitimé de Louis XIV, Louis Auguste de Bourbon, intriguait contre le Régent qui, en faisant casser le testament du vieux roi, avait écarté son mari de tout rôle politique. Avec l'appui de l'ambassadeur du roi d'Espagne, un projet de complot fut bientôt tramé dans l'entourage de la duchesse. (Wikipédia)

(4) Sous la régence, Saint-Simon a été ambassadeur extraordinaire de France à Madrid d'octobre 1721 à Avril 1722 à l'occasion du mariage du Roi d'Espagne.

(5) Marc Hersant, Le discours de vérité dans les mémoires du duc de Saint-Simon, Paris Honoré Champion, 2009.

(6) Sacha Guitry, Si Versailles m'était conté, 1954.

(7) Des extraits ont été publiés entre 1781 et 1819, avant que les héritiers ne rentrent en possession des manuscrits et n'autorisent une première publication complète mais très perfectible qu'en 1829. Le manuscrit était gardé chez un notaire et c'est un neveu, le général de Saint-Simon, qui entame le travail de publication. La première grande édition est celle d'Adolphe Chéruel, à partir de 1858, suivie par celle de Boislile, de 1879 à 1930. Ces éditions établissent la gloire de Saint-Simon, détrônant le cardinal de Retz au panthéon des mémorialistes, et le consacrant comme source historique majeure pour le règne de Louis XIV. Ce n'est donc pas les héritiers, mais l'état français qui a retardé la publication des mémoires.

Souvenirs et anecdotes

Humour carolo

René Krémer

Il y a quelques temps, en parcourant les trottoirs enneigés de Charleroi, je croise un monsieur, apparemment de mon âge, qui marchait de manière très précautionneuse, mains dans les poches.

Il me salue, comme c'est fréquent dans notre bonne ville pourtant si décriée par les médias. Je réponds à

son bonjour et me permets de le mettre en garde : « Faites attention, Monsieur. Evitez de marcher mains dans les poches, car si vous tombez, vous ne pourrez pas les sortir à temps pour amortir la chute. »

Sa réponse est immédiate : « N'ayez crainte, ~~monsieur~~, mes poches sont trouées. »



Ils étaient médecins

Ignace Guillotin (1738-1814)⁽¹⁾

Un nom difficile à porter

René Krémer

Après un début de noviciat chez les Jésuites au Collège des Irlandais à Bordeaux, Ignace Guillotin part étudier la médecine à Paris.

Promu docteur en médecine, le 7 janvier 1768, il reçoit en 1770 la barrette de docteur parisien, qui lui confère le droit d'exercer dans la capitale. Il avait passé les examens de docteur à Reims, parce que les droits d'inscription y étaient moins élevés qu'à Paris. Le sujet de sa thèse : « Pour prévenir les effets de la rage ».

Il devient rapidement le médecin le plus estimé, mais aussi le plus cher de Paris (24 à 26 livres la visite !)

Franc-maçon et catholique (c'était compatible à l'époque), il garde néanmoins un esprit critique, vis-à-vis des aberrations de la loge écossaise à laquelle il appartient, telles que la recherche de la pierre philosophale et de l'élixir de longue vie, ainsi que la communication avec des extraterrestres. On le charge notamment de la surveillance médicale d'une expérience folle et dangereuse appelée la « coovation », qui consistait à étudier un volontaire s'alimentant exclusivement de sa propre urine. Guillotin fit interrompre l'expérience qui tournait à la catastrophe.

Il s'intéresse également au magnétisme animal, inventé par Mesmer et qui connut, en France, une vogue incroyable. Ce médecin allemand prétendait guérir toutes les maladies par la transmission du « fluide animal » grâce à une instrumentation rudimentaire (bac, tige de verre et corde) et à des attouchements. Guillotin et Benjamin Franklin furent chargés de l'évaluation de cette pratique et prouvèrent qu'elle était inefficace et dangereuse. Une femme fut « magnétisée » à travers une porte fermée et entra en crise, alors qu'il n'y avait rien derrière la porte ! Le mesmérisme finit par être interdit en France pour immoralité. Mesmer continua à sévir à Spa pendant quelque temps.

Plus tard, Guillotin devint en quelque sorte le questeur de l'Assemblée Nationale, mais son action ne se limita pas à l'installation matérielle, tribunes publiques, aération, éclairage, latrines. Il publia des textes s'inscrivant dans le combat social et politique :

par exemple, une protestation contre l'impôt sur le vinaigre et un plan d'assèchement des marais en Poitou et Saintonge. Devenu homme public, il participa activement à la réforme des études médicales et à la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Pour son malheur, en 1789, il dépose à l'Assemblée un projet de loi sur la peine de mort. Elle devrait être appliquée de manière mécanique, indolore et être la même pour tous les condamnés. À cette époque en effet, le mode d'exécution capitale était différent selon le délit et la condition sociale : le sabre pour les gens dits « de qualité », la pendaison pour les domestiques voleurs, la roue pour les voleurs de grand chemin, l'écartèlement pour les régicides. Les faux monnayeurs étaient bouillis vifs. Le bûcher était réservé aux hérétiques.

Le but de la proposition de loi de Guillotin était de rendre les mises à mort moins barbares et plus rapides. Les mêmes peines devaient être appliquées pour les mêmes délits quel que soit « le rang des coupables ». Guillotin aurait pris l'idée de sa mécanique dans une pantomime des Quatre Fils Aymon jouée sur un théâtre de boulevard.

Ce ne sera qu'en juin 1791 qu'une loi sera votée spécifiant que « tout condamné à mort aura la tête tranchée ». Cette loi sur le mode d'exécution capitale portait la signature de Louis XVI !

Il était donc urgent d'envisager la construction de la mécanique simple et efficace qu'avait souhaitée Guillotin.

Le docteur Antoine Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, fut consulté et rédigea « un avis motivé sur la décollation ». Il y décrit la machine à construire : « Les deux poteaux barrés dans le haut par une traverse d'où l'on fait tomber sur le col la hache convexe, au moyen d'un dé clic. »

Guédon, le charpentier ordinaire des bois de justice, établit un devis pour une machine luxueuse, haute de 18 pieds, avec un escalier, une rampe, un pourtour sécurisé et construisit un modèle réduit pour les es-

sais. Le prix de 5660 livres fut jugé exorbitant et le travail fut confié à un facteur de piano allemand, Tobias Schmidt, pour 824 livres.

Des essais furent réalisés sur moutons et sur cadavres, dans la cour de Bicêtre, en présence de Louis et de Guillotin. C'est sous le conseil du Roi, passionné de mécanique, que le couperet triangulaire fut taillé en biais !

La machine manœuvrée par Sanson fut inaugurée en place de grève le 25 avril 1792, pour la décollation de Pelletier, un voleur de grand chemin, assassin de surcroît.

L'invention de la mécanique fut attribuée à Guillotin et « la langue française fut ainsi enrichie du nom de son inventeur ». D'autres noms lui furent donnés, tels Louison ou Mirabelle, allusion au rôle joué par Antoine Louis et par Mirabeau, mais le choix du peuple se porta rapidement sur Guillotine, mot qui sonnait mieux.

Et pourtant, si la réflexion du docteur Louis avait été anatomique et technique, celle de Guillotin n'était que politique, philosophique et, somme toute, humanitaire.

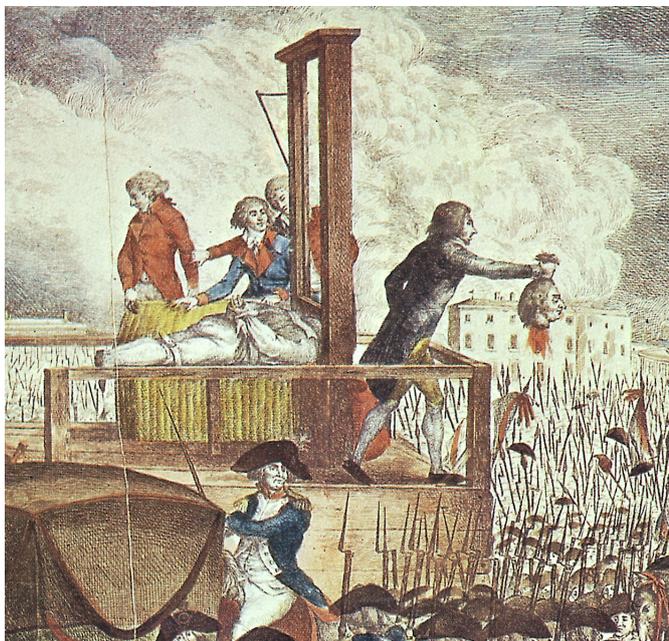
Guillotin, qui, selon ses dires, n'avait jamais assisté à une exécution capitale, devint un objet de risée, brocardé dans des chansons. L'une d'elles commence ainsi :

*Il est bien plus honnête
S'écria Guillotin
De faire une coupe-tête
Sans y mettre la main*

Ayant perdu une grande partie de sa clientèle, Guillotin s'engagea dans les armées du Nord et fut amené à soigner les blessés de Fleurus.

En 1793, la guillotine fut l'objet d'une polémique passionnée à la suite des écrits d'un médecin allemand, affirmant que « la tête séparée du corps ressent la douleur pendant quelques secondes ». Des témoignages à l'appui de cette thèse se multiplièrent, rapportant des grimaces, des grincements de dents et des mouvements des lèvres observés sur les têtes coupées. Lors de l'exécution de Charlotte Corday, le bourreau aurait giflé la tête coupée et aurait remarqué une rougeur de la joue. Dans les discussions qui suivirent, les défenseurs de la guillotine incriminèrent le rougeoiement du soleil couchant ou le sang sur la main du bourreau !

Pendant la terreur, 50 guillotines fonctionnaient en France. Il y eut environ 19000 exécutions, avec une apogée en juin-juillet 1794. Parmi les plus célèbres victimes en plus du couple royal, on peut citer Robespierre, Saint-Just, André Chénier, Philippe Egalité, Danton...



Exécution de Louis XVI

Pour Guillotin, les choses se calmèrent petit à petit et la clientèle revint à son cabinet. Il fut nommé agrégé de la Nouvelle Ecole de Médecine de Paris en 1799 et reprit son combat humanitaire, notamment une action soutenue en faveur de la vaccination antivariolique et un programme de santé publique en 1802.

Ignace Guillotin, diabétique, meurt en 1814 d'une septicémie consécutive à un anthrax de l'épaule, alors que celui qu'il appelle l'usurpateur est battu (une première fois) et que les cosaques occupent Paris.

Ouvrages consultés

- André Soubiran, *Ce bon docteur Guillotin et sa «simple mécanique»*, Librairie académique Perrin, 1962.
- Cabanès, *Guillotin est-il l'inventeur de la guillotine?*, dans « *Le cabinet secret de l'histoire* », 4ème série, Maloine 1900.
- Henri Pigaillem, *Le docteur Guillotin, bienfaiteur de l'humanité*, Pygmalion, 2004.
- Joseph-Ignace Guillotin, www.medarus.org/médecins

Bas de page

(1) 1^{re} publication dans la Revue Générale, Vol. 6, 2008.

Anne Berquin et Jacques Grisart

LES DÉFIS DE LA DOULEUR CHRONIQUE



Anne Berquin est docteure en Sciences biomédicales, médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation, coordinatrice du Centre multidisciplinaire de la douleur chronique aux Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles, professeure à l'UCL et ancienne présidente de la Belgian Pain Society.

Jacques Grisart est docteur en Sciences psychologiques. Psychothérapeute formé à la thérapie cognitive et comportementale et à l'approche rogérienne centrée sur la personne. Il travaille au Centre multidisciplinaire de la douleur chronique aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

Le préfacier **David Le Breton** est professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, membre de l'Institut universitaire de France et du laboratoire URA-CNRS « Dynamiques européennes ».

La collection « Émotion, intervention, santé » est dirigée par **Pierre Philippot**.

- **S'adresse à tout soignant, quelle que soit sa discipline.**
- **Approche particulière des auteurs : où tout s'articule autour de la rencontre avec le patient.**
- **Des repères et des pistes concrètes.**
- **Une personne sur quatre est confrontée à la douleur chronique à un moment de son existence.**

**Parution : 18 mai 2016 (Belgique)
19 mai 2016 (France)**

Collection : PSY-EIS

Rayon suggéré : Santé, médecine

Format : 15 x 22 cm

Pagination : 576 pages

Façonnage : broché

Impression : noir & blanc

Prix : 48 euros



Les défis de la douleur chronique

Anne Berquin et Jacques Grisart

Un quart de la population est confronté à une douleur chronique à un moment ou à un autre de son existence et une partie en sera durablement et fortement affectée. Dans ces situations complexes, considérer la douleur uniquement sous l'angle d'un symptôme n'est pas suffisant.

Un regard qui intègre tout ce que la douleur vient bousculer dans le quotidien est indispensable. Les points de fragilisation peuvent en effet être nombreux : déconditionnement physique, peur de la douleur, ancrage social déstructuré, difficultés socioprofessionnelles, troubles du sommeil, ruminations mentales, perturbations émotionnelles et cognitives...

La douleur chronique pose différents défis aux soignants : conjuguer leur savoir avec le vécu du patient, mais aussi s'ouvrir à leur propre vécu. La prise en compte de la singularité de l'expérience du patient et de celle du soignant est une des conditions de la remise en mouvement de la personne figée dans son existence par la douleur.

Ce livre propose ainsi un angle d'approche inédit : les connaissances scientifiques s'y articulent autour de la pièce maîtresse du travail clinique, la rencontre avec le patient.

Cet ouvrage donne des repères et ouvre des pistes pour enrichir la réflexion de tout soignant, quelle que soit sa discipline.



Éditrice/personne de contact :
Brigitte de Terwangne
T. +32 (0)2 894 09 44
brigitte.deterwangne@editionsmardaga.com

Rue du Collège, 27 - B-1050 Bruxelles
T. +32 (0)2 894 09 40
info@editionsmardaga.com
www.editionsmardaga.com